

Développement durable et production des ressources humaines dans des territoires «en conversion» et «en développement»

Le présent projet de recherche-intervention pose l'hypothèse que les ressources d'un territoire, naturelles mais aussi humaines, ne constituent pas un «donné» ou un «gisement», mais sont au contraire l'objet d'une activité de production et de valorisation. Dans une certaine mesure, les ressources sont cette activité elle-même.

Cette hypothèse permet de se situer d'emblée dans un certain dépassement de la conflictualité environnement-emploi, ou plus largement emploi-développement durable. Elle implique pour objectif le repérage, la modélisation et la promotion de ces activités d'entretien et de production des ressources, et des conditions de possibilité de leur développement, en termes d'agencements sociaux et territoriaux, de formes d'emplois et de parcours qualifiants, de modes de solvabilisation.

Cette recherche répondait à un appel d'offres «emploi et développement durable» lancé par la direction du Ministère de l'Environnement et le Centre national pour l'emploi. Ce projet n'a pas été retenu malgré de nombreux réajustements et un avis favorable du jury venant sanctionner ces remaniements. Le projet semble avoir buté sur les difficultés même de l'économie et du politique à penser leurs rapports avec leurs «externalités» (décrites dans les paragraphes 1b et 1c). Nous le publions en l'état parce qu'il nous semble porteur de nombreuses pistes permettant de dépasser ces contradictions.

p. 2	1. Problématiques générales
p. 5	2. Objectifs généraux de la recherche
p. 7	3. Les terrains d'investigation
p. 15	4. Méthodologies
p. 18	5. Equipe de recherche

I. Problématiques générales

I. a définitions

Le développement durable n'est pas actuellement un modèle statique mais une démarche impliquant la prise en compte par l'économie dite «restreinte» ⁽¹⁾

-de ses «externalités», négatives (pollutions, chômage, etc) ou positives (ressources naturelles et humaines). Un développement durable caractérisera une économie entretenant de bonnes relations avec ses externalités, dites encore «biosphère, sociosphère et noosphère».

- de la durée, d'une mémoire du futur à l'aune de laquelle doit être évaluée l'action présente. Un développement durable supposera une évaluation rétrospective et une projection conséquentialiste des actions actuelles (principe de responsabilité) et plus largement une écologie temporelle, une attention particulière aux rythmes, aux processus, aux bifurcations engageant des devenirs.

En introduisant à la fois les externalités et la durée dans le raisonnement économique, on y introduit donc la question de la «vie», biologique mais aussi sociale et mentale. D'abord comme sphère englobant l'économie restreinte, lui échappant et la débordant largement, en subissant les effets et en constituant la base souvent insue. Ensuite comme processus se déroulant dans le temps, impliquant transmission, gain ou perte de vitalité voire morbidité, transformation.

Ces deux dimensions s'articulent notamment autour de la question de la durabilité des ressources dont la mise en cause a suscité les premières politiques écologistes (Club de Rome). Conduire un développement «soutenable», c'est d'abord rompre avec une vision «minière» des ressources de l'économie, pouvant aboutir à leur épuisement. Pour y parvenir, on sera amené notamment à se tourner vers des ressources renouvelables, celles du vivant et celles aussi du travail immatériel, de l'intelligence humaine ⁽²⁾. L'économie tentera donc une meilleure internalisation de certaines externalités positives, mettant en avant des «valeurs» environnementales et humaines, pour mieux capter l'investissement, la consommation et les ressources de créativité et de coopération associées à ces valeurs. Du côté de ces «ressources humaines», elle cherchera à intégrer de nouvelles compétences à travers des modes d'organisation et de formation, des formes et des contenus de travail nouveaux.

I.b le renouvellement des ressources : un enjeu économique

Dans une certaine mesure les orientations dites de «développement durable» peuvent donc correspondre à des tendances de l'économie actuelle, confrontée à une difficulté de renouvellement de ses ressources.

Deux types d'approches peuvent actuellement concourir à une telle évolution, en proposant de nouvelles relations entre l'économie restreinte et ses externalités..

La première provient de la périphérie de l'économie-monde. Après que les modèles écologiques aient intégré les externalités négatives, les organisations internationales de développement ont mis en avant les gisements d'externalités positives que constituent les secteurs de travail informel portés notamment par les femmes, échappant à l'économie restreinte et à la rémunération. Le soutien à ces ressources informelles, en termes notamment de solvabilisation, est aujourd'hui au coeur de bien des politiques de développement local dans les pays du Sud, et le modèle tend actuellement à diffuser dans les zones périphériques de nos propres sociétés. Les sciences économiques et sociales s'intéressent de plus en plus au rôle du travail informel et intermédiaire dans le développement du tissu économique d'un territoire ⁽³⁾, et aux compétences particulières qui s'y développent ⁽⁴⁾.

La seconde provient de la dynamique de l'économie immatérielle et de services, plus axée sur les ressources humaines que sur la consommation d'énergie, dynamique qui amène en même temps une transformation de l'approche qualitative des ressources humaines : les aptitudes «cognitives» et «relationnelles» sont aujourd'hui plus recherchées que la spécialisation pointue ou la capacité à supporter des tâches routinières...⁽⁵⁾. Le travail immatériel semble réaliser une endogénéisation qualitative de ses externalités, en sollicitant de plus en plus fortement l'implication subjective de ses employés permanents ou précaires.

Ces deux approches semblent donc pouvoir concourir, sous l'angle des ressources humaines, tant aux modélisations économiques du développement durable qu'à une appréciation des contenus et formes de travail qui lui sont liés. La reconnaissance d'utilités et d'activités échappant aux comptabilisations et formalisations classiques (mesure de la compétitivité en terme de «think tank», comptabilisation du travail informel dans le PNB, activités d'entretien du paysage, etc) semble pouvoir permettre un dépassement de la conflictualité qui marque actuellement les relations entre emploi et développement durable, qui amène le plus couramment à admettre des sacrifices du futur face aux enjeux de rentabilité immédiats.

I. c. le renouvellement des ressources : un enjeu politique

En effet, si la «durabilité» semble être un enjeu pour l'économie restreinte elle-même, la relation entre les deux termes reste marquée par des contradictions importantes, au premier rang desquelles celle qui oppose la durabilité et l'*emploi, c'est à dire les activités susceptibles d'attirer une rémunération.*

La profitabilité d'une activité - et donc sa rémunération- entre fréquemment en conflit avec l'écologie territoriale et sociale , et inversement, il semble toujours difficile de convaincre les bailleurs de fonds de la profitabilité à terme d'activités de durabilité. Ainsi, si les spécialistes du «développement durable» s'intéressent fortement au travail non-rémunéré comme base d'une écologie environnementale et sociale nécessaire à tout développement, l'économie au sens restreint sera peu intéressée à rémunérer ces activités actuellement gratuites. De la même façon, si l'économie «immatérielle»s'intéresse de plus en plus à ses ressources sous la forme de territoires et de subjectivités porteuses de valeurs, d'innovation et de responsabilité, cette endogénéisation implique plus rarement le souci de la temporalité et des dispositifs nécessaires à la production de ces ressources.

L'enjeu de la conciliation entre emploi et développement durable est donc clairement un enjeu politique d'allocations de ressources financières correspondant aux ressources territoriales et humaines porteuses de développement durable. Son principal levier pourrait être celui des politiques publiques.dans leur capacité à organiser ces allocations par la subvention et la fiscalité, ainsi qu'à attirer et susciter l'investissement privé.

Cependant, sur le plan politique également , la contradiction durabilité-rentabilité est prégnante. La «profitabilité politique» d'une orientation de développement durable est en effet loin d'être évidente, comme en témoignent les scores électoraux relativement faibles des écologistes.Comme les opérateurs économiques, les acteurs politiques peuvent être tentés de considérer les ressources naturelles et humaines comme un donné inépuisable.Cependant, le politique est lui aussi confronté à la question du renouvellement de ses externalités, sous la forme notamment d'un tissu social suffisamment consistant. Faute de s'appuyer sur une telle base, l'espace politique lui-même est menacé de perte de vitalité, entraînant la multiplication des comportements déviants, l'abstention ou le vote extrême.

Cet enjeu apparait clairement dans les deux territoires «en conversion» que nous proposons d'examiner, suscitant une rénovation de l'espace politique autour d'enjeux environnementaux et sociaux. S'il est peu parlé dans les territoires «en développement» que nous nous proposons d'étudier, nous ferons l'hypothèse qu'une meilleure prise en compte par le politique de ses externalités est propre à éviter cette dévitalisation observable.

I.d. Notre hypothèse : la «ressource» comme «activité» économique et politique

Ces enjeux étant énoncés dans différents types de territoires (dits en conversion ou en développement) nous poserons une hypothèse transversale aux différents niveaux envisagés, ceux de l'écologie environnementale, sociale et politique d'un territoire, qui nous semble la condition de dépassement des blocages actuels.

Celle-ci consiste à considérer les ressources naturelles et humaines d'un territoire, non pas comme un «donné», mais comme l'objet d'une activité, d'un tissage dans le territoire et dans le temps. La qualité d'un territoire ou d'un cadre de vie, les compétences de populations qui l'habitent, n'existent pas sans un processus de valorisation qui doit faire l'objet d'une activité spécifique.

Une hypothèse complémentaire sera donc la nécessité de développer un secteur d'activités visant à produire ces ressources comme ressources vivantes, capital naturel et humain.

En effet, de nombreux travaux dans le domaine de l'environnement ont indiqué le rôle, par ailleurs croissant, de l'activité humaine dans la production du paysage, même rural ou apparemment «désert», et des ressources dites «naturelles» (eau, air, faune et flore, etc) ⁽⁶⁾. Les ressources environnementales sont donc un produit des ressources humaines. Par ailleurs, ces dernières ne sont pas non plus un gisement donné une fois pour toutes, ni une simple «force de travail» à «reproduire», mais l'objet d'une transmission, d'une formation, d'un tissage s'effectuant dans le temps et dans un environnement : la «compétence» n'existe pas indépendamment d'un contexte ni d'une durée. Elle est sujette à des processus de qualification-déqualification, de promotion ou d'obsolescence.

Pour ces différentes raisons, les agencements sociaux et subjectifs propres à la vie humaine peuvent apparaître comme un critère important d'évaluation et de conception de politiques de développement durable. Des ressources humaines vivantes, pourvues d'une mémoire et capables de création de formes nouvelles de coopération, de réponse à l'aléa, de responsabilité face aux devenirs, seraient la condition *sine qua non* d'un développement de long terme. Réciproquement, une économie soucieuse d'écologie territoriale et temporelle devrait tendre à une qualification des sujets susceptibles de porter ces valeurs, et à la promotion de dispositifs socio-économiques et socio-politiques aptes à les produire.

Ainsi, par exemple, dans les deux territoires en «conversion» que nous souhaitons analyser, les changements de mentalités, la production de nouvelles subjectivités et parcours qualifiants, est fondamentale pour sortir d'un modèle économique industriel polluant, et réorienter le développement vers des bases plus écologiques. Passer de la pétrochimie à des activités de dépollution de la lagune de Venise, ainsi qu'à l'initiation de «*nouveaux projets*» économiques, implique comme le dit la mairie de Venise de «*nouveaux sujets*», articulés à de nouvelles notions de la production et du bien-être. Cette mutation économique implique des mutations subjectives, à la fois du côté de la «force de travail», des investisseurs et des médiateurs politiques.

Dans les territoires «en développement» de l'arrière pays de la Région Languedoc Roussillon, les enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire, s'articulent également avec des problèmes sociaux et mentaux: soit, du côté négatif, dans une certaine conjonction du dumping écologique et du dumping social, amenant par exemple à un surdéveloppement du secteur BTP et à une inflation de la circulation routière de transit et de «comuting»; soit du côté positif, dans l'émergence de dynamiques micro-économiques agricoles, touristiques et culturelles, dessinant un nouveau secteur d'activités non polluantes, qualifiantes pour les personnes comme pour le territoire lui-même.

Dans les deux cas de territoires étudiés, nous ferons donc une hypothèse visant à dépasser la contradiction entre emploi et développement durable d'un territoire, et à rendre compatibles, via une re-qualification active des ressources naturelles et humaines, ces deux dimensions. Nous tendrons donc à construire des modèles d'intervention publique permettant de nourrir l'émergence d'un secteur de «production» des ressources, comme base d'un ressourcement à la fois économique, politique et culturel du territoire.

2. Objectifs généraux de la recherche

Les objectifs de la recherche seront donc transversaux aux trois objectifs proposés par l'appel d'offres, puisqu'il s'agira d'analyser et de concevoir des modèles territorialisés facilitant un développement à la fois intégré, qualifiant et durable

2.a objectif 3 de l'appel. : dispositifs territoriaux

L'hypothèse de la recherche implique en effet premièrement un examen approfondi, dans les territoires choisis, des dispositifs locaux facilitant ou au contraire faisant obstacle à la durabilité du développement d'un territoire donné.: il s'agit de rendre compte de la capacité active d'un territoire, de son écologie interne et externe, et la capacité des activités économiques à l'irriguer, à capter, produire et entretenir ses externalités, ses ressources vivantes. C'est à cette aune que seront également évaluées et projetées les politiques publiques, dans leur capacité à combiner l'économie et ses externalités environnementales, sociales et subjectives, à construire des dispositifs dynamiques permettant de tisser des ressources pour l'avenir.

En période de chômage et de précarité, le territoire de vie est la véritable entreprise, l'espace de référence de tous, travailleurs ou non. Il apparaît comme le lieu d'inscription des externalités négatives de l'économie (destructions environnementales et du tissu social), mais aussi des externalités positives susceptibles d'attirer l'investissement privé, et le lieu privilégié de l'intervention publique. Il est enfin le lieu où s'expérimentent de nouvelles formes de travail et d'emplois, en relation avec les entreprises locales et les services publics. La coopération et la mise en réseau de ressources sur un territoire donné semble un facteur important du démarrage d'une économie durable telle que nous sommes amenés à la définir.

La recherche s'efforcera donc dans les territoires choisis, plus que d'examiner le «marché» de l'emploi au sens classique, de :

- recenser les ressources de développement durable
- examiner la manière dont elles se coordonnent entre elles, s'inscrivent dans le territoire économique et dans les institutions.
- enfin de promouvoir des agencements nouveaux susceptibles de renforcer et développer ces activités.

2.b (objectif 2)

Cet examen, qui sera au centre de notre recherche, implique analyse et prospective concernant les transformations des contenus et formes de l'emploi, des parcours de formation et de qualification . Il s'agit d'identifier les compétences et « utilités » spécifiques mises en œuvre, les gisements et les processus de production, formation et accumulation des ressources humaines. Il s'agit de définir les conditions de production et d'entretien de ces ressources vivantes.

La recherche devrait permettre d'identifier ces sources dans l'activité sociale débordant du cadre classique du travail et de l'emploi : travail informel, travail immatériel, activités associatives ou entrepreneuriales «hors-normes» assurant le maintien d'une écologie sociale et territoriale. Elle devrait examiner la manière dont les structures classiques du travail et de l'emploi utilisent et/ou négligent ces formes de productivité, et permettent leur reproduction et leur développement, ou au contraire menacent leur durabilité, par l'application dogmatique des normes du marché ou de l'économie publique. On se rapprochera pour cela des travaux engagés par la MIRE au ministère des affaires sociales sur la solidarité et la production des associations. La recherche pourra ici s'appuyer sur des modèles de référence dans ce domaine, tels que le remaniement des formes de travail et d'emploi agricole relativement au maintien des ressources naturelles. L'attention nouvelle portée aux savoir-faire traditionnels mais aussi les compétences commerciales et poli-

tiques exigées des nouveaux « jardiniers de la nature » ⁽⁷⁾, pourrait faire référence pour penser de nouvelles activités et formes d'emploi. Les secteurs de la micro-initiative culturelle, de la formation et de l'insertion pourront également fournir des modèles.

On approchera également les questions de formation et d'identité régionale et/ou professionnelle, et de leurs mutations : les identités «industrielles» et leur conversion éventuelle par exemple, mais aussi les remaniements des identités paysannes, et les productions de nouvelles subjectivités via le développement de projets culturels, les transformations de l'éthique publique. Les effets de déstabilisation, de déqualification et de requalification liées à certains modes de développement, seront en permanence présents à l'attention.

La recherche visera ici notamment à définir des types d'acteurs, de profils de compétences, de processus de changement, d'organisation de l'activité, au regard de leur capacité à, favoriser un développement durable. Elle visera là encore à proposer des agencements nouveaux, voire à en expérimenter certains dans la seconde phase de la recherche (réseau de ressources).

2.c objectif 1

Cet examen local impliquera enfin un effort de modélisation, économique et politique, visant à démontrer -ou non- la profitabilité durable et intégrée d'allocations de ressources et de politiques publiques spécifiques.

Différents types de politiques publiques (sur un même territoire ou entre différents territoires), déterminant différents types et différents destinataires d'allocations de ressources, seront ici évalués et comparés. Des critères, modes de comptabilité seront progressivement élaborés, pour :

- déterminer les effets de ces politiques et allocations sur le développement durable tel que nous sommes amenés à le définir.
- modéliser la profitabilité elle-même.
- proposer des dispositifs d'allocations de ressources

Conclusion

Nos objectifs peuvent par ailleurs être définis sur deux plans :

-un plan scientifique, visant à mieux connaître, empiriquement et théoriquement, les conditions de possibilité de dynamiques de développement durable sur un territoire donné. Il s'agira notamment d'identifier, transversalement aux trois catégories d'objectifs définis par l'appel d'offre, les agencements territoriaux, les formes et contenus d'activités, les modèles d'intervention publique et d'allocations de ressources financières aptes à favoriser le développement d'un secteur dit de «production des ressources» ou externalités naturelles et humaines, et de prouver sa profitabilité.

- un plan pragmatique : le mouvement se prouvant en marchant, la recherche visera directement à faciliter, dans les territoires choisis, l'émergence de ce secteur de production-valorisation des ressources naturelles et humaines. L'équipe de recherche, élargie à des «personnes ou associations ressources», pratiquant dans ces territoires une expertise impliquée, visera à faire fonctionner, pendant la durée de la recherche, un réseau d'expertise et d'échanges de savoirs (voir méthodologie). Elle aura pour objectif de proposer, dans les territoires choisis, la création de dispositifs de communication d'expériences, de formation et de médiation politique facilitant la production des ressources.

3. Les terrains d'investigation

Ceux -ci sont choisis en fonction :

-de l'antériorité des membres de l'équipe scientifique sur l'un de ces territoires ou plusieurs d'entre eux, qui permet de faire jouer la double dimension de contextualisation spatiale et temporelle essentielle dans une telle recherche. La présence antérieure des chercheurs sur ces terrains permet également de travailler avec des personnes ressources qui sont sur place des experts et des agents du «développement durable».

-de types fortement différenciés d'intervention publique en termes d'aménagement territorial, d'emploi et d'insertion, de développement en général.

Le rôle des politiques publiques dans la médiation entre l'économie et ses externalités fera ainsi l'objet de comparaisons éclairantes..

Les territoires choisis correspondent globalement à deux modèles fortement différenciés, à la fois sur un plan environnemental -à dominante urbaine ou à dominante rurale-, du point de vue de leur histoire et temporalité- en «conversion» ou en «développement», et enfin du point de vue de la relation entre externalités et politiques publiques. permettant d'appréhender des problèmes d'intégration et de durabilité différents.

3.a Territoires en conversion

Le premier type correspond à des territoires soumis à des enjeux à la fois socio-économiques et environnementaux de reconversion industrielle, la commune de Venise et le territoire intercommunal de la Plaine St Denis.

Dans la commune de Venise, le problème est à la fois la perte d'emplois liée à l'augmentation de la productivité dans la pétrochimie (emplois directs ou induits passés de 40 000 à 9000 en 20 ans), et les problèmes sanitaires et environnementaux massifs liés à cette même industrie. La question est aujourd'hui posée d'une relance ou de l'arrêt de la production, et dans ce second cas, de la reconversion de ses salariés dans de nouvelles activités. Des oppositions importantes se manifestent entre, d'un côté les opérateurs industriels et les syndicats, et de l'autre des acteurs associatifs et la municipalité de Venise, qui s'efforcent d'impulser une nouvelle économie liée à la dépollution et à des projets économiques alternatifs.

-Dans la commune de Venise le passage d'une société industrielle dont le développement subordonnait les ressources humaines et naturelles à sa logique de production à une société qui se pose le problème du développement durable des ressources humaines et naturelles est devenue un enjeu de société. Venise et sa commune sont en train de devenir un laboratoire à grande échelle, pour l'assainissement de l'environnement, pour la définition d'un développement eco-compatible et durable ; pour la création des nouvelles formes d'activité et, dernier élément qu'il faut souligner, pour les formes démocratiques que ce processus de transformation doit assumer pour être efficace.

Le rapport entre environnement et développement économique est, depuis quelques mois, au centre d'un débat passionné qui implique la population et les acteurs institutionnels et économiques de Venise (Venise, Mestre et Marghera).

La commune de Venise a sur son territoire un pôle chimique (Porto Marghera) qui dans les années 60 et 70 employait 42.000 personne. Aujourd'hui, après les restructurations il ne reste que 4.500 emplois directs et presque autant dans la sous-traitance.

L'alternative qui s'ouvre pour les productions chimiques restantes est la suivante : *reconversion complète* ou *doublément* de la capacité de production des installations. Depuis le mois de mars,

à l'occasion d'un procès contre les dirigeants locaux et nationaux de l'industrie chimique inculpés pour le décès des dizaines d'ouvriers victimes de cancer contracté dans les usines de Porto Marghera et pour l'«empoisonnement de la lagune», le débat a rebondi de façon spectaculaire. Le bilan établi par le juge d'instruction est effarant : 149 morts de cancer recensés parmi les travailleurs ; 377 touchés par des invalidités, 80 millions de mètres cubes de déchets industriels déchargés dans la mère Adriatique ; 5 millions de mètres cubes de déchets toxiques déposés dans le sous-sol ; 0,5 millions de tonnes de polluants divers déchargés directement dans la lagune ; 1,6 millions de tonnes de polluants divers libérés dans l'atmosphère par les cheminées etc. Deux thématiques de ce débat peuvent intéresser particulièrement notre recherche :

1) Comment garantir un développement eco-compatible de l'éventuel doublement de la capacité de production des usines chimiques et, au contraire, dans le cas d'une fermeture des productions, comment garantir la reconversion des travailleurs encore employés ?.

Comment transformer un des sites le plus important de la chimie de base italienne en laboratoire de grande échelle pour l'assainissement du territoire, de l'eau et de l'air et pour la définition de nouveaux métiers liés à cet objectif ?

Le travail d'assainissement de la lagune et de la mer adriatique est énorme mais tout le monde est conscient, et notamment la Mairie de Venise, que la reconversion ou la fermeture des industries chimiques demandera un effort d'imagination et d'expérimentation de longue haleine pour définir des nouvelles priorités économiques, des nouveaux services et des nouveaux métiers . La Mairie de Venise est en train de préparer un «programme-jeune» (ou «nouveaux projets, nouveaux sujets) pour recenser les gisements de production et de coopération qui existent dans le social, pour accompagner le développement des nouvelles activités et des nouvelles entreprises surtout parmi les jeunes.

2) La construction d'une économie qui mobilise et puise ses ressources dans l'écologie sociale a besoin de formes spécifiques de participation pour définir les contenus, les formes et les priorités d'un développement durable. Pour la première fois ce débat a concerné la population dans son ensemble. Une série d'associations («Medicina Democratica, les «centres sociaux» de la région) ainsi que des forces institutionnelles, ont décidé de faire de la reconversion de la chimie un enjeu de démocratie locale. L'objectif est de soustraire les informations, les discussions et les décisions aux seuls «experts» qui, jusqu'à maintenant ont monopolisé le débat et surtout l'information. La population a toujours vécu passivement les incidents et le développement de la pollution sous le chantage de l'emploi car le pôle chimique jusqu'à la fin des années 70 était le principal employeur de la ville et même de la région de Venise.

Pour ce faire, ces forces ont organisés un référendum non institutionnel à l'échelle de la commune le 6 et 7 juin 1998. Les syndicats se sont mobilisés en faveur du doublement de la production à Porto Marghera à travers l'occupation de la gare de Mestre et de l'autoroute Milano-Venezia, tandis que la majorité de la Mairie s'est prononcé par un respect très strict, pour toute éventuelle nouvelle installation, des normes européennes (ce qui entraînerait dès aujourd'hui la fermeture de toutes les usines qui restent sur la commune de Venise).

Le succès du référendum du 6 et 7 juin (20.000 votants et une très large majorité pour la reconversion et l'assainissement de la lagune) a introduit dans le débat public, à la fois le concept de «développement durable» et celui de procédures démocratiques qui, pour les décisions futures, ne pourront plus être ignorées.

Des décisions importantes doivent être prises à la rentrée. Le suivi de ce processus pourra donner des indications importantes pour concrétiser le concept de «développement durable», encore très théorique en Europe et pour mesurer les conséquences d'une politique qui vise à favoriser l'essor des nouveaux emplois dans une économie régionale qui est par ailleurs depuis longtemps entrée dans le développement d'une économie immatérielle post-fordiste.

-La Plaine St Denis vit aujourd'hui, après la désindustrialisation et une résistance sans effet des municipalités à ce mouvement, une nouvelle phase d'intervention publique visant, d'une part à attirer des équipements et investissements massifs (dont le Stade de France évidemment), et d'autre part à garantir la durabilité environnementale et sociale du territoire.

La Plaine ST. Denis ne présente pas les caractéristiques dramatiques - du rapport économie/environnement de la commune de Venise. Néanmoins, ici aussi, la mutation industrielle oblige les acteurs institutionnels et économiques à intégrer les ressources territoriales, environnementales et sociales, dans leur vision de l'économie et de l'emploi.

Les mairies d'Aubervilliers et de St. Denis ont donc décidé de dessiner ensemble une «Charte de l'environnement» pour le territoire de la Plaine, avec la finalité immédiate de faire un diagnostic des problèmes posés par l'environnement dans les deux communes. Les axes stratégiques de cette Charte sont :

- Espaces publics et cadres de vie
- Environnement et développement économique
- Ressources naturelles
- Communication et territoire

Il faut rappeler ici brièvement l'histoire de la la Plaine et le rôle joué par les deux Mairies pour comprendre les raisons et les finalités de cette Charte de l'environnement et ses possibles développements prévus pour le Plan d'Action dans les années à venir.

La Plaine, avec l'essor des industries de la métallurgie et de la chimie, a été le berceau du développement de la «classe ouvrière» de L'Ile de France. Les emplois ont progressé jusqu'au début des années 70 en atteignant un maximum de 40.000. Dans les années 70 ont commencé les fermetures des usines les plus importantes et parallèlement se sont développées des luttes de résistance très intenses, mais qui n'ont pas eu la possibilité de bloquer le démantèlement du tissu industriel de la Plaine.

Les années 80 ont été des années de transition pendant lesquelles la Plaine s'est désertifiée et les friches industrielles se sont rapidement étendues. La figure de l'ouvrier en bleu de travail était en train de disparaître et la stratégie des Mairies communistes qui s'était constituée sur la gestion sociale des conditions de vie de cette force de travail entraînait à son tour en crise. Il faut souligner cette tradition de gestion «sociale» du territoire parce que on la retrouvera, renouvelée, dans la conception actuelle de la Charte de l'environnement.

Parallèlement et de façon complètement spontanée (et dans quelques cas malgré l'hostilité des mairies) se développent des nouvelles activités économiques : les soldeurs, des petites entreprises de transport, de textile, des activités de production et de post-production télévisuelle, qui se caractérisent par une nouvelle organisation du travail et par une nouvelle gestion de la main d'oeuvre (flexibilité, travail immatériel)

L'hostilité des Mairies dérivait de l'objectif de «re-industrialisation» qu'elles affichaient à l'époque et de la rigidité avec laquelle elles considéraient le travail «productif» (seul «digne» d'être incité et aidé).

A la fin des années 80 et au début des années 90 les deux Mairies décidaient de s'engager dans un processus de revitalisation du territoire et se dotaient d'une structure commune (Plaine Développement) pour atteindre cet objectif. L'attitude par rapport aux nouvelles activités change alors radicalement : les collectivités locales interviennent activement dans la promotion et la stabilisation des activités telles que celle des soldeurs. Une fois abandonné le mythe de la «reindustrialisation» les collectivités locales comprennent très vite que le développement local ne se fera plus selon les vieux schémas fordistes, mais selon de nouvelles perspectives : l'*environnement*, le *cadre de vie* et de *travail*, la *structure urbaine* sont autant d'atouts pour attirer les entreprises et la force de travail. L'idée qu'il faut aussi développer des activités et des emplois autres que industriels se fraie un chemin. Les politiques d'insertion, notamment de jeunes, se basent sur

un concept de «développement durable» qui coïncide avec la direction des hypothèses de notre recherche. Sur un territoire morcelé géographiquement (par les flux de communication - autoroute, nationale, SNCF - par des flux d'eau), coupé entre passé (industriel et ouvrier) et avenir (incertain, mais ouvert), divisé culturellement (St. Denis terre d'immigration des différentes communautés), diverses initiatives se pose la question de re-articuler tous ces morceaux et reconstruire, «avec les gens présents», de nouvelles visions du travail, du territoire et de l'urbain. Des initiatives de formation dans les domaines du spectacle, de l'artisanat d'art et de l'audiovisuel se font dans un esprit de récupération de la «solidarité collective» propre à la culture ouvrière. «Assurer le collectif qui puisse garantir l'individuel» disent les responsables de l'»*insertion par l'économique*» qu'ils préfèrent définir en termes de «développement durable», capable d'intégrer la diversité et la complexité du territoire et du social.

De ce point de vue, la gestion *sociale* du territoire qui est dans la tradition de villes communistes, peut être un atout important à condition de repérer les nouveaux sujets et les nouveaux enjeux de cette phase de développement économique.

Le processus de définition de la Charte est tout aussi intéressant que ses contenus. L'élaboration de la Charte a cherché d'abord à identifier et à impliquer les partenaires : les institutions, les entreprises, les associations et les habitants.

Une réunion de 200 personnes a été organisée avec la Chambre de Commerce autour du thème : «L'environnement et l'entreprise». Les animateurs de la Charte ont commencé à repérer toutes les potentialités et les gisements d'entreprises qui travaillent déjà sur la filière environnement (traitement des déchets, EDF, transports etc.) Mais l'effort plus consistant a été produit auprès des habitants : 24 réunions ont été organisées dans les 12 quartiers de chaque ville, avec la participation de 800 personnes qui ont travaillé sur des questionnaires organisés autour de 27 mots clef (parmi lesquels : transports, qualité de l'air, bruit, gestion de déchets, urbanisme, bâti, insécurité et bien de personnes, espace vert, insertion, intégration, santé etc.).

Les résultats des questionnaires (3000 en tout) et des commentaires (à 80%, négatifs) ont été communiqués aux habitants des quartiers par une autre série de réunions. La stratégie des Mairies se concentre sur l'environnement quotidien et sur les attentes de gens. Cette démarche de «proximité», partant de la dimension sociale et économique de l'environnement s'efforce d'inclure progressivement avec les services municipaux concernés, les problèmes liés aux ressources naturelles (assainissement de eaux pluviales), aux déchets et aux transports.

Sur la base des résultats de la Charte, la Mairie de St. Denis opérera à l'automne 1998 ses arbitrages en matière d'environnement et définira les priorités pour la préparation du Budget et du Plan pluriennal. A ce moment se décideront les possibilités d'infléchir les financements pour commencer à mettre en oeuvre une politique «sociale» de l'environnement. La ville de St. Denis a par ailleurs été retenue avec 16 autres villes françaises pour une démarche «pilote» qui concerne un programme d'action concrète (Agenda 21) autour du rapport entre environnement et développement du tissu social et économique.

Dans les deux territoires, l'intégration de l'Agenda 21 à la politique municipale est à l'ordre du jour et semble pouvoir être un opérateur significatif de la «conversion», qui doit s'opérer principalement sur le terrain des ressources humaines et des mentalités. Les deux terrains permettent une observation des mutations des politiques municipales, dont l'articulation principale -entre mutation territoriale et mutation économique- est au coeur des objectifs de notre recherche.

3.b territoires en développement

Le second type de territoires est celui d'une économie «pionnière», de développement plus que de conversion, se développant dans une région relativement dépourvue de passé industriel mais ayant subi plusieurs décennies d'exode rural, la région Languedoc-Roussillon et plus particulièrement son arrière-pays.

Celle-ci est en effet le théâtre d'un développement volontariste d'une «métropole» montpelliéraine, allié pour l'arrière pays à une perspective de «désenclavement» routier tendant à «rurbaniser» une portion croissante du territoire. Le modèle comporte de nombreux aspects innovants notamment sur les secteurs et les formes d'emplois -essentiellement de services, forte composante de recherche et de travail culturel, avec une surreprésentation de l'emploi indépendant ou de très petites entreprises- qui semblent accentuer les tendances générales de la reprise économique actuelle. En particulier, cette région est devenue récemment la seconde de France en terme de densité de professions culturelles, et les agglomérations de Nîmes et Montpellier se donnent à voir comme d'incontournables bassins émergents de travail immatériel de «prestige».⁽⁸⁾

Mais de premières évaluations font aussi apparaître une forte paradoxalement du modèle -fort taux de création d'emplois, mais simultanément taux records de chômage, forte scolarisation, mais faible niveau de diplômes délivrés, forte immigration du reste de la France, mais aussi forte émigration...). En termes de ressources humaines, elle semble présenter simultanément les deux types accentués de l'«entrepreneur de soi» mobile et dynamique, et de l'«immobiliste» vivant entre RMI et activité informelle.

L'hypothèse d'une certaine contre-productivité du modèle ⁽⁹⁾ est donc à envisager tant en termes de dégradations environnementales (importantes depuis 20 ans notamment du fait de l'inflation des transports) que de dualisation des territoires et de la société languedocienne et de fluidité excessive des populations, tendant à caricaturer la vocation de «passage» de ce territoire. Un indicateur de ce problème est le conflit d'expertise intervenu récemment entre la Datar et la maison de la géographie de Montpellier, en désaccord sur la place (centrale ou «vide») du LR dans son environnement : entre Marseille et Lyon à l'Est, Toulouse et Barcelone à l'Ouest, cette région constituée originellement de «restes» est en fort risque de perte de consistance.

Cette évaluation serait ici éclairée par une analyse de la situation de l'arrière pays dont l'identité est fortement déstabilisée par les mouvements de dépopulation-repeuplement - désenclavement, sans que ceci permette des créations importantes d'emplois. Des scénarii alternatifs de développement pourraient être bâtis en s'appuyant sur des points forts à identifier.

L'un de ces points pourrait être, au-delà du développement volontariste et de ses contre-effets, l'émergence d'une micro-initiative socio-économique issue des nouvelles écologies humaines produites par l'importante évolution des populations dans cette région, et de nouveaux processus de déqualification-requalification qui lui sont liés (emploi culturel, agriculture de qualité voire agro-biologie, tourisme vert, etc).

L'attractivité pionnière du territoire mise en scène par la communication politique a produit des effets au-delà de l'intervention publique, attirant non seulement des populations dites «leaders» (cadres et techniciens, entrepreneurs, artistes de premier plan) mais aussi des populations dites de «losers» du Nord (attraction dite «paradoxe» expliquant notamment un fort taux de Rmistes) voire des populations que nous pourrions caractériser ici comme des «médiateurs», notamment des artistes impulsant des dynamiques d'animation et de développement au-delà des grandes machines culturelles.

Cette hypothèse est particulièrement intéressante à examiner dans l'arrière pays, comme facteur de résolution possible de la dualisation évoquée au point précédent, voire d'une certaine «acculturation» ou «désertification» du territoire. C'est en effet un critère subjectif voire affectif, l'absence d'effervescence urbaine et entrepreneuriale, qui semble constituer la limite la plus couramment exprimée du développement de l'arrière pays. Cette affirmation fréquente n'est pas à tenir pour réalité a priori, mais semble surtout témoigner de la distance entre divers types de populations, les natifs étant jugés par les nouveaux trop «passifs», mais les nouveaux «leaders» à l'inverse, semblant se situer dans un espace «*hors sol*» sans irriguer le développement du territoire.

Si notre hypothèse se vérifiait, la présence sur le territoire de «médiateurs», entrepreneurs mais «insérés localement», prenant à leur compte des éléments culturels locaux voire traditionnels tout en fonctionnant dans des réseaux professionnels nationaux ou internationaux, pourrait être un moteur tant de la préservation du territoire que de la qualification des ressources humaines. La construction de cette figure pourrait d'ailleurs amener une réévaluation, tant de la figure dite des «leaders» (dont les difficultés propres devraient être reconsidérées) que des dits «losers» (dont l'activité informelle pourrait apparaître comme plus qualifiées et qualifiante pour le territoire qu'il n'y paraît)

Cette hypothèse devra être rapportée à la tentative actuelle, enjeu majeur de la Région selon de nombreux experts, de conversion et d'extension de l'industrie touristique classique, essentiellement littorale, très couteuse du point de vue environnemental. Le développement d'un tourisme d'arrière pays peut solliciter les deux dimensions évoquées ci-dessus, celle du désenclavement et celle de la micro initiative. En effet, un certain risque environnemental pourrait être lié au développement volontariste d'un tourisme principalement «routier» (routes «touristiques» et structures d'hébergement massives-, risque qui pourrait aussi apparaître économique, celui d'un tourisme trop fluide (avec des séjours de plus en plus courts). L'enjeu pourrait donc être l'élaboration d'un modèle «post-fordien» du tourisme, limitant la consommation d'énergie automobile et favorisant une meilleure fixation des visiteurs, et donc leur meilleure contribution au développement du territoire.

Outre un secteur dit de «tourisme vert» et souvent en lien avec celui-ci, la recherche s'intéressera particulièrement à deux secteurs dits «émergents», c'est à dire initiés par des micro-acteurs plus que par les institutions ou de gros opérateurs économiques : il s'agit de la micro-initiative culturelle et de la petite installation agricole non ou peu aidée. Ces deux activités nouvelles ont en effet pour caractéristique commune:

-de mobiliser un nombre d'acteurs important relativement à l'input financier, ce qui pourrait indiquer une forte potentialité en termes d'emplois.

-d'être portés par des acteurs d'appartenance sociale diverses, mais dans tous les cas motivés plus par des valeurs immatérielles, notamment environnementales, que par des objectifs de rentabilité classique, et développant des compétences également non classiques en matière d'innovation et de coopération, voire de survie.

La recherche s'efforcera d'examiner en quoi ces secteurs présentent actuellement (ou non) une dynamique territoriale de développement durable créatrice d'emplois, et ce qui éventuellement fait obstacle à cette dynamique ou pourrait la faciliter. En conjonction avec cette question, elle s'intéressera aux politiques et services publics dans leurs fonctions d'entretien des externalités (environnement, formation, insertion, aide à l'initiative...), et leurs capacités à produire une médiation institutionnelle pour les dynamiques émergentes. Elle s'intéressera particulièrement dans ce cadre aux problèmes et atouts subjectifs liés à ces dynamiques, et aux moyens d'enclencher des processus d'échanges et de formation-qualification, aptes à renforcer ces dynamiques.

Trois terrains particuliers d'échelle différente seront ciblés dans ce cadre régional :

- celui du «pays» du Lodévois dans l'Hérault, constitué récemment de cinq cantons reliés par la nouvelle autoroute A 75 autour de la sous-préfecture de Lodève, ville qui compte le plus fort taux de chômeurs du département (lui-même comptant le plus fort taux de chômeurs de France). Ce terrain est particulièrement concerné par l'intervention publique de désenclavement et de développement touristique. Il apparaît donc comme un bon terrain tant pour l'évaluation du modèle dominant d'intervention publique «désenclavante»(avec notamment depuis 30 ans de

très forts inputs monétaires dont l'allocation devrait être évaluée) que pour celle, plus fine, de l'émergence éventuelle d'un secteur socio-économique favorisant la protection de l'environnement et une médiation dans les recompositions des ressources humaines et des identités locales. Le «pays» en constitution du Lodévois-centre hérault est en effet en risque de satellisation par la métropole montpelliéraine, qui pourrait le transformer en «grande banlieue» à la fois dortoir et parc de loisirs, voire en espace d'extraction de matières premières pour le BTP littoral (carrières). Il est par ailleurs le théâtre d'une émergence micro-économique multiforme peu étudiée, transversale à différents secteurs : culture et artisanat, secteur associatif d'insertion et de formation, agriculture non-aidée.

La recherche devra ici examiner à la fois les politiques massives (constructions de routes, zonages des territoires, «plans» divers) et ces micro-initiatives, évaluer leur productivité environnementale et sociale, repérer et valoriser des médiations aptes à construire une consistance territoriale.

-celui, plus limité, de la commune de Sauve, capitale du Salavès, située loin de la partie rhodanienne et nucléarisée du Gard, aux portes des Cévennes et du pays cigalois avec lequel elle forme le dernier canton créé Cette cité d'un millier d'habitants présente l'intérêt d'avoir attiré dans la dernière décennie de très nombreux artistes, qui représentent actuellement 10% de sa population (dont 80% de musiciens) et plus largement une nouvelle population de micro-entrepreneurs se basant plus sur des valeurs que sur des soutiens institutionnels. Ceux-ci semblent constituer actuellement un lieu de ressources notamment pour des politiques environnementales et pour l'intervention sociale en faveur de publics en difficulté. La présence de ces nouveaux acteurs semble intimer une dynamique diffuse de développement, recomposant les cartes politiques, suscitant des résistances au changement ou des transformations des rapports sociaux.

Des formes de re-qualification du passé -relance de la production de fourche en micocoulier, travail avec les chercheurs du C.N.R.S. sur les «fruits oubliés» et notamment la Durau de Sauve, appel à mémoire collective quant aux pratiques musicales populaires...- et des formes de qualification pour l'avenir -festival de musiques traditionnelles intégrant des stages de régies son et lumière pour les publics jeunes et associant les individus marginalisés au côté des familles «de souche», soutien à des associations à vocation internationale, ouverture au public et valorisation des ateliers artistiques, projet d'école de musique intercommunautaire...- se composent.

La recherche cherchera ici à décrypter les conditions de développement de ce secteur, et les dynamiques négociatoires incessantes qui l'accompagnent, en particulier du point de vue de son intégration territoriale. En effet sa position «médiatrice» pourrait être limitée par sa relative extraterritorialité notamment économique. L'arrivée de «professionnels du culturel» a redistribué les cartes sociologiques et relancé des clivages plus anciens entre protestants et catholiques (Italiens et Espagnols, anciens manoeuvres, désormais chefs d'entreprises), sauvains et Européens du Nord, associations anciennes locales sans projet et projets européens novateurs re-qualifiant les espaces de façon parfois violente.

D'autre part ces compétences pourraient apparaître comme relativement hors-sol et leur apport peu durable, dans la mesure où ces acteurs essentiels au développement seraient en capacité presque immédiate de transférer leurs potentialités dans d'autres types de contexte.

Reste alors à comprendre par où passerait un éventuel transfert de leur compétence de développement, localement, vers quels types d'acteurs ou d'autres problématiques, notamment environnementales et en quoi et sous quelles formes d'agencement, ce transfert de compétence mettrait en place les conditions de possibilité d'un développement durable. Si certains nouveaux arrivants expriment en effet une volonté de «relocalisation de l'économie», comment donner consistance à ce projet, via notamment des politiques publiques locales infléchissant les allocations de ressources financières?

Autour de Sauves et de ces questions particulières, le terrain s'entendra de deux façons :

- territorialement, au territoire unifié géographiquement comme «petits causses héraultais-gar-dois», qui présente d'autres entreprises innovantes dans les deux secteurs qui nous intéressent, entreprises culturelles et agriculture, avec notamment l'expérience du Ciepad à Viols le fort, qui développe des modèles agricoles alternatifs connectés avec des dispositifs d'insertion.
- en termes de réseaux pouvant essaimer dans la Région, avec notamment le choix de Sauves comme lieu de ressources pour la formation culturelle des publics en difficultés.

Un troisième terrain d'arrière pays devra être choisi probablement dans l'Aude du Sud pré-pyrénéenne, omùpte tenu des enjeux particuliers de ce territoire en termes à la fois de «désertification» (faillite des modes classiques de valorisation de la nature générant des emplois), de passage (département frontalier) et d'innovation (nouveau peuplement amenant des formes d'économies coopératives innovantes). Ici, on s'appuiera notamment sur l'expertise-action développée par François de Ravignan avec l'association ESPERE

Au delà des trois territoires, la recherche s'efforcera de repérer voire de favoriser des synergies impliquant des échanges d'expériences entre les différents terrains et secteurs, de dégager des typologies transversales des compétences et des acteurs, des ressources et des obstacles à leur production.

4. Méthodologies

Les deux types de terrains (en conversion et en développement) feront l'objet d'une approche interdisciplinaire associant trois niveaux d'analyse:

-celui d'une analyse transversale et historicisée, des effets de contexte macro-sociologiques, macro-économiques, géopolitiques (dont aménagement du territoire) et politiques constituant la stratification actuelle du territoire et de ses ressources environnementales et humaines. Des analyses économiques permettront notamment de faire des bilans évolutifs et comparés de différents types d'allocations et de politiques publiques dans différents domaines (formation et insertion comprises), et chercheront à évaluer leur impact environnemental et social.

-celui d'une analyse plus micro-économique et micro-politique des secteurs d'activité émergents pouvant constituer un espace de production et de médiation des ressources territoriales, naturelles et humaines. On mettra à jour les agencements relationnels et territoriaux, chargés de symbolique et d'immatérialité, tels qu'ils se donnent à voir sous forme de dynamiques de conversion, de développement, de résistance au changement, de détournement, de qualification/déqualification. L'analyse devrait faire apparaître les processus à l'oeuvre, leur confrontation/conjonction, notamment à travers les modalités de cristallisation/développement de trajectoires individuelles ou collectives, institutionnelles ou économiques locales.

-enfin, un niveau d'analyse prospective, également interdisciplinaire, relevant les problèmes et atouts soulevés par les deux niveaux précédents de l'analyse (macro et micro), et proposant des scénari ou des dispositifs innovants correspondant aux trois catégories d'objectifs : de modélisation, de définition des formes et contenus de travail, de dispositifs territoriaux.

Les notions de transversalité, de cartographie. et de bifurcation seront au coeur de nos méthodes :

-La notion de transversalité implique un fonctionnement décloisonné des disciplines, permettant non seulement d'appréhender des données objectives à l'aide de plusieurs disciplines, mais aussi leur dimension subjective, et donc de questionner des valeurs et des représentations, des perceptions et des projets.

-La notion de cartographie, principalement spatiale, vise une rupture avec la seule observation de l'état des lieux d'un territoire, supposant au contraire une vision active et évolutive de ses ressources naturelles et humaines. La cartographie vise à partir d'un terrain donné à dessiner des lignes de recomposition du territoire et de son lien social, d'invention de formes singulières de concertation et de coexistence, de développement ⁽¹⁰⁾. Elle exigera donc une méthode de recherche en immersion, voire dans un second temps de recherche-action, impliquant outre l'expertise des chercheurs la prise en considération d'une expertise locale impliquée, des « médiateurs » ou opérateurs locaux du changement, qui seront associés à la recherche.

-La notion de « bifurcation » pondère la tonalité trop univoque de celle de « développement », et suppose que la difficulté territoriale ne soit pas traitée en terme de déficit appelant des solutions massives, mais au contraire entendue comme une formation productive à la recherche de sa propre consistance. Il s'agit de contribuer à forger des contextes où ces formations subjectives puissent développer leur dimension affirmative, se désenclaver, se processualiser, faire réseau avec d'autres univers de référence dans la production de l'espace environnemental et social. Elle implique donc également une méthodologie de recherche impliquée et active.

La recherche réunira donc :

-un groupe de chercheurs porteurs de méthodes transdisciplinaires et d'une observation de long terme des terrains concernés facilitant leur immersion.

-un groupe d'experts-acteurs locaux issus du tissu associatif des diverses localités concernées par la recherche, choisis en fonction de leurs compétences personnelles et de leur représentativité comme opérateurs/médiateurs du développement durable des territoires. Des conventions seront passées avec les associations de rattachement de ces personnes. Celles-ci collaboreront à la recherche par leur propre témoignage et expertise (oraux et/ou écrits), par le repérage et la remontée d'expériences, de savoir-faire et de projets, et leur participation à des réunions de travail.

-des consultants ponctuels (écologue, géographe, historien, économiste) : ceux-ci seront sollicités à des moments clefs pour produire un plus d'expertise sur certains problèmes ou projets.

La recherche impliquera trois phases différentes :

a. La phase de cartographie de l'existant. (octobre 98- octobre 99)

Il s'agira ici de cerner la dynamique en cours des quatre (ou cinq) territoires choisis, de reconstituer leur histoire et de dessiner leurs possibles actuels.

-recueil de sources bibliographiques et documentaires concernant l'histoire naturelle et humaine des territoires, les politiques publiques et économiques, les mouvements de population, les projets émergents en relation avec le développement durable

- entretiens d'approche avec des acteurs locaux de différents secteurs (politiques, économiques, chercheurs, enseignants et formateurs, travailleurs sociaux, personnes en difficulté), et principalement avec des personnes identifiées comme des opérateurs ou des médiateurs de développement durable.

-premières réunions locales des chercheurs associés/ personnes ressources, visant à définir les problèmes spécifiques au territoire et à repérer des secteurs de ressourcement.

-formulation d'hypothèses concernant le développement actuel et virtuel d'un secteur dit de développement durable.

Cette première phase donnera lieu à la rédaction d'un rapport intermédiaire comprenant les entretiens, le script des réunions, une présentation synthétique des premiers résultats, et différentes annexes (cartes, documents issus des opérateurs).

Il contiendra également des propositions pratiques pour la phase suivante, hypothèses pratiques qui seront examinées en réunion d'évaluation.

b. La phase de prospection-intervention (novembre 99-novembre 2000)

Il s'agira ici de reverser l'examen des dynamiques actuelles à des hypothèses de développement futur, et à la mise en place de dispositifs facilitants.

Cette seconde phase pourra être modulée en fonction des problèmes et besoins spécifiques aux différents terrains, et sera déterminée en commun avec le commanditaire. Les indications données ici peuvent donc être modifiées ensemble. Il est probable que le Languedoc-Roussillon sera l'objet d'une attention plus forte.

Dans cette seconde phase, il s'agira :

-de se donner de nouveaux moyens pour cerner les problèmes et atouts du territoire, de son contexte et de ses dynamiques de développement durable (procéder à une seconde phase d'entretiens, recueillir de nouveaux apports méthodologiques, évaluer l'évolution des dynamiques dans l'année écoulée, etc, en fonction des problèmes restés en suspens. Concernant le Languedoc-Roussillon, l'arrière-pays pourra être abordé de façon plus globale, en fonction des repérages effectués lors de la première phase)

-d'élargir légèrement la base des personnes-ressources et d'organiser avec elles des réunions de travail un peu plus larges.

Cette seconde phase de recherche visera donc à favoriser la mise en réseau de ressources humaines sur le territoire et un travail collectif sur les hypothèses produites par les chercheurs. Elle organisera de fait un réseau de ressources mettant en commun des moyens d'expertise pour examiner des projets et construire des scénari de développement.

Durant cette seconde phase, il sera nécessaire d'organiser, via un secrétariat et des moyens télé-matiques, la communication des différentes équipes locales.

c. La phase de restitution (décembre-février 2001)

Celle-ci impliquera :

-la rédaction d'un rapport conclusif comprenant une partie documentaire (entretiens, scrpts de réunions, document divers, cartes, projets), et une partie rédigées décrivant des résultats scientifiques et les perspectives pratiques.

-l'organisation de réunions de restitution et d'évaluation

5. Equipe de recherche

L'équipe scientifique stricto sensu se compose de trois personnes :

- une directrice de recherche, Valérie Marange, Dr en philosophie, enseignante-chercheuse à l'université de Paris VIII, spécialiste des questions d'éthique professionnelle, co-auteur d'un rapport au Sretie concernant la gestion des ressources génétiques.
- deux directeurs d'études opérant sur les deux types de territoires soit
 - pour les territoires en conversion de Venise et de la Plaine St Denis : Maurizio Lazzarato, Dr en sociologie, auteur de plusieurs travaux sur les mutations post-fordistes du travail en Italie du Nord et en Seine St Denis.
 - pour les territoires en développement du Languedoc-Rousillon, Anne-Françoise Volponi, Docteur en sociologie, auteur de plusieurs études et interventions de développement local et régional, membre de l'Institut coopératif de recherche appliquée (ISCRA) de Montpellier.

Ce groupe de base s'adjoindra les compétences :

- de consultants économistes et écologues, encore à déterminer, porteurs d'une technicité nécessaire pour chiffrer les bilans et les projets. Les membres du comité scientifique d'EcoLogiques (présidé par Edgard Morin) ou de l'ISCRA (présidé par Alain Marchand), pourront également être consultés à titre gracieux.
- d'experts-agents locaux ou «personnes ressources»
 - pour la Plaine St Denis : Rosita Gomez, psychologue, association «Objectif emploi»
 - pour la Vénétie : Giuseppe Caccia, assistant en philosophie à l'Université de Padoue, responsable des «projets jeunes» à la mairie de Venise

-pour le Languedoc-Rousillon

Pascal Nicolas Le Straat, Enseignant-chercheur à l'Université Paul Valéry, chargé au titre de l'Institut social et coopératif, pour l'Agence sociale du Centre Hérault, d'une étude sur les dispositifs d'accueil, de formation et d'insertion.

-Janine Delaunay, journaliste scientifique et consultante, membre du C.A de l'Agence pour la relocalisation de l'économie (Sauve) et du Ciepad(Viol le fort)

-François de Ravignan, économiste-agronome INRA, auteur de plusieurs recherches sur le développement local dans le Sud de l'Aude, membre de l'Association Espère.
(sous réserve)

Pourraient également être sollicités, en particulier dans le second temps de la recherche

Françoise Pasquier, secrétaire générale de la Maison des entreprises

Vincent Jannot, Ciepad social

Jean Pierre Ribière, photographe, membre du C.A. de Ribourdeilis

François Aubry, géographe, membre du C.A. de P.A.I.S, pour un aménagement intégré du Salagou

Sophie Vallin, vétérinaire, membre de l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Hérault

Philippe Martin, Ecologistes de Leuzières.

Liste non exhaustive. Des conventions seront passées entre Ecosofia et les autres associations, dont l'ISCRA, qui sera sollicitée au titre de l'expertise-intervention et de la mise à disposition d'une des directeurs d'étude.

Notes :

1. René Passet, L'Economique et le vivant
2. cf René Passet, «Ces promesses des technologies de l'immatériel», Le Monde diplomatique, juillet 1997, n° 540.
3. cf notamment les travaux de T.Negri et M Lazzarato sur le quartier du Sentier à Paris, et les travaux d'Hélène Hatzfeld et Nadia Ringard sur les nouvelles formes d'emploi dans les interstices urbains (recherches Plan urbain-DIV-Datar)
4. Voir par exemple les travaux de Laurence Roulleau Berger : La ville intervalle, jeunes entre centre et banlieues, Méridiens Kliemsieck Paris 1991. «Espace de mobilité et précarité de l'emploi» Les Annales de la recherche urbaine, n°59-60, juin sept 1993, «La construction des identités sociales de jeunes en situation précaire dans les espaces intermédiaires» Empan n°14, juin 1994
5. D'après une enquête du BIPE auprès des patrons, les principaux obstacles à l'embauche ne sont pas le manque de formation ou d'expérience, mais le manque de motivation (34%), la faible capacité d'adaptation (24%), (Etude du Bipe sur les perceptions des employeurs, 1996). D'après une étude de l'Ocde, les 5 compétences jugées vitales sont l'esprit critique, l'aptitude à résoudre des problèmes, l'aisance à communiquer, la culture économique et sociale, la confiance en soi. Une autre enquête de l'Ocde met en avant les «compétences transdisciplinaires» et «l'aptitude à vivre dans une société faite de publics différents».
6. Ces travaux sont trop nombreux pour pouvoir être cités ici, notamment en socio-ethnographie française de l'environnement, notamment commandités par le Sretie- Srae. Nos propres travaux sur la gestion des ressources génétiques des animaux de ferme vont dans ce sens (gavarini-Marange, Sretie 1992)
7. Marange-Gavarini, 1992, De la ferme au conservatoire, les ressources génétiques animales domestiques, La gestion des ressources génétiques dans les domaines des animaux de fermes, recherche Sretie 87-154.
8. Notamment dans l'étude Bernié/Dreyfuss/Nicolas Le Strat dont sont tirées certaines des données citées, «Ville et emploi culturel : le travail «créatif-intellectuel» dans les agglomérations de Nimes et de Montpellier», rapport au Plan Urbain, mars 1998, 133 p.
9. Ces données et cette hypothèse, que nous reformulerons ici en termes d'écologie territoriale et sociale proviennent notamment des travaux économiques, sociologiques et démographiques de l'ARPE, Université de Montpellier II
10. Démêler les lignes d'un dispositif, dans chaque cas, c'est dresser une carte, cartographier, arpenter des terres inconnues, c'est ce qu'on appelle un «travail de terrain». Gilles Deleuze «Quest-ce qu'un dispositif?», in «Michel Foucault philosophe.» p 189